



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le ministre des Transports félicite pour les mesures prises concernant les nouvelles normes sur les phares et les véhicules fantômes

TORONTO (Le 21 mars 2018) - Le ministre des Transports, l'honorable M. Marc Garneau, a annoncé aujourd'hui les nouvelles exigences qui élimineront les dangers de conduite d'un véhicule avec les phares éteints dans la noirceur ou dans des conditions de mauvaise visibilité.

« Les mesures annoncées aujourd'hui par le ministre réduiront de façon considérable le nombre de véhicules dits « fantôme » sur nos routes », a affirmé M. David Adams, président de Constructeurs mondiaux d'automobiles du Canada. « Depuis trop longtemps, les autres conducteurs, les piétons et les cyclistes sont mis en danger par les conducteurs qui n'allument pas les phares de leur véhicule quand ils se déplacent dans la noirceur. Alors que nous attendons les détails du règlement définitif, les mesures que le ministre a annoncées aujourd'hui, ainsi que les nouvelles normes de sécurité en matière d'éclairage des véhicules, semblent également assurer que les Canadiens pourront bénéficier de systèmes d'éclairage de véhicule les plus performants offerts à travers le monde, » a ajouté M. Adams.

- 30 -

Personne-ressource : David Adams 416.333.2873 | dadams@globalautomakers.ca

À PROPOS DE CONSTRUCTEURS MONDIAUX D'AUTOMOBILES DU CANADA

Nous sommes l'association industrielle nationale qui représente les intérêts au Canada de 15 des constructeurs automobiles chefs de file internationaux. À eux tous, nos membres emploient, directement et indirectement, plus de 77 000 personnes au Canada dans les domaines de la fabrication, des ventes, de la distribution, des pièces, du service et des finances, ainsi qu'aux sièges sociaux du secteur automobile d'un océan à l'autre. En 2017, nos membres ont vendu 1 160 446 véhicules représentant 57 % de l'ensemble des véhicules vendus sur le marché automobile canadien et soutenu 60 % des 3 331 concessions de véhicules neufs à travers le pays. Plus de 60 % des ventes de véhicules neufs 2017 de nos membres ont été fabriqués dans la région de l'ALENA.

Le CMAC défend les politiques publiques perspicaces visant à promouvoir la concurrence et la viabilité à long terme du marché automobile canadien. Nos membres s'engagent à répondre aux besoins de mobilité des Canadiens en leur offrant plus de choix de nouveaux produits, et des technologies environnementales et de sécurité à la fine pointe, tout en supprimant les barrières légales et commerciales inutiles. Visitez-nous à globalautomakers.ca/fr/.